



TOURNOI « NOTGER »

Les 3 et 4 mars 2018

Avec le soutien de :



F.R.B.C.E

PROGRAMME DES EPREUVES

Samedi 3 mars 2018

22ème Challenge « LE PERRON LIÉGEOIS » Épée masculine

Appel des tireurs à 9 h 00 * — Début de la compétition : 9 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

22ème Challenge « LI TORE » Épée féminine

Appel des tireurs à 11 h 00 * — Début de la compétition : 11 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

Dimanche 4 mars 2018

22ème Challenge de «LIRGE SPORT » Fleuret masculin

Appel des tireurs à 9 h 00 * — Début de la compétition : 9 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

31ème Challenge « Maître Jean GOFFIN » Sabre masculin

Appel des tireurs à 11 h 00 * — Début de la compétition : 11 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

26ème Challenge « VILLE de LIÈGE » Sabre féminin

Appel des tireuses à 13 h 00 * — Début de la compétition : 13 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

5ème Challenge « DJUD'LA » Epée

« NON VALIDE – Valide »

Appel des tireurs à 11 h 30 * — Début de la compétition : 12 h 30

Finale prévue vers 16 h 30

*** Scratch 1/4 h avant le début de la compétition**

12ème Challenge « PROVINCE DE LIEGE »

Inter Cercles

TOURNOI INTERNATIONAL

« NOTGER 2018 »

3 et 4 mars 2018

*Sous le patronage de
La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
La Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique
La Ligue Handisports Francophone
Avec l'aide de
Monsieur Willy DEMEYER Bourgmestre en charge de la Politique sportive
Avec le Soutien du Député provincial en charges des Sports*

REGLEMENT DES EPREUVES

Les épreuves sont ouvertes aux tireuses et tireurs belges et étrangers seniors, juniors ou cadets en possession de la licence nationale 2017-2018 (Celle-ci devra être présentée à l'inscription). Pour les non-valides la licence nationale est demandée.

Elles se tireront en un ou deux tours de poules, élimination directe sans repêchage ou en poule unique suivant le nombre d'inscrits.

Les tireurs et tireuses s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité.
La tenue et le matériel seront conformes aux normes FIE.
La sous-veste 800 N est obligatoire.

Le challenge handi-escrime est ouvert aux tireurs ou tireuses non-valides, ou valides. La priorité est donnée aux tireurs ou tireuses non-valides. L'organisation se réserve le droit de refuser une personne valide, selon les besoins de la compétition. Les tireurs ou tireuses non-valides qui ne sont pas entièrement autonomes doivent être accompagnés d'une personne.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident et de vol.

Les Cercles présentant un minimum de trois tireurs ou tireuses par armes sont invités à mettre un Président de Jury à la disposition du Directoire Technique pendant la majeure partie de l'épreuve. Ou de s'acquitter d'un droit d'inscription complémentaire de 50 € (choix à préciser lors de l'inscription). Dans le cas de manque de juges, les tireurs ou tireuses pourront être amenés à juger leur poule.

Les Présidents de jury se verront octroyer un repas accompagné de boissons.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le dit règlement si les circonstances l'exigent.

Le Directoire Technique est seul souverain pour toutes décisions.

Toutes les épreuves se dérouleront aux armes électriques.

Le droit d'inscription est fixé à 15 € et sera perçu à l'arrivée des tireuses et tireurs.

Il y aura possibilité de se restaurer à la cafétéria.

La maison « Fecht-Sport Lieffertz » sera présent le W-E.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions (nom, prénom, nationalité, date de naissance, numéro de licence, arme et challenge) doivent parvenir au plus tard pour le **mercredi 28 février 2018** à l'adresse : info@escrime-sauveniere.be

ADRESSE

Hall Omnisports de la Constitution
Bd. De la Constitution, 82
4020 LIEGE

ACCÈS PAR AUTOROUTES

1. Autoroute E25

Venant de VISE—MAASTRICHT, direction HUY - CENTRE (trémie) - Quai du Barbou Hall de la « Constitution »

2. Autoroute de Bruxelles E40

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).

3. Autoroute de Wallonie E42

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).

4. Autoroute des Ardennes E25

Sortie n°38 (direction GRIVEGNEE, ANGLEUR, « Belle-Île ») suivre les indications «CENTRE», prendre direction (E25 - E40 MAASTRICHT - AACHEN) prendre la bande de gauche « TRANSIT » des quais jusqu'à la sortie (Pont de Bressoux « La Batte ») - Traverser le pont, continuer tout droit jusqu'aux feux de signalisation (BAVIÈRE) - Tourner à droite sur le boulevard de la Constitution.

Ville de Liège : <http://www.liege.be>

Maison des Sports : <http://www.plgsports.be>